

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 25 (1953)

Heft: 6

Artikel: Les réalisations de M. Le Corbusier aux Indes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité central de l'U. S. A. L. Il a fallu se rendre à l'évidence que si la fin de l'action des pouvoirs publics a été une erreur que personne ne peut contester aujourd'hui, il est inopportun, dans les conditions actuelles, de lancer une initiative populaire en faveur du rétablissement des subventions fédérales.

L'introduction de la péréquation des loyers a donné lieu à des débats au cours desquels des avis divergents ont été exprimés. Plusieurs de nos collègues ont estimé que la péréquation des loyers aurait dû être proposée il y a quelques années déjà et que l'on a ainsi laissé passer le moment favorable sans intervenir. D'autres membres du comité ont relevé, avec raison, que l'impôt sur le chiffre d'affaires grève la construction des logements, que la Confédération encaisse à ce titre, chaque année, plusieurs dizaines de millions de francs, alors qu'elle ne fait plus rien pour mettre fin à la crise dans ce domaine. Quelques cantons et surtout plusieurs grandes villes sont aujourd'hui seuls à soutenir les efforts en faveur de la construction de nouveaux logements.

Une intervention à brève échéance est indispensable. La forme qui a le plus de chance de réussir et qui doit être efficace, c'est l'octroi, par les pouvoirs publics, de prêts à bas intérêts ou la garantie d'emprunts en premier et surtout en second rang. Le sacrifice est d'autant plus supportable pour les pouvoirs publics du fait que ces derniers peuvent obtenir de l'A. V. S. des prêts d'argent à taux avantageux. Les garanties d'intérêts par la Confédération, les cantons et les communes ne représentent pratiquement pas de sacrifice. Elles ont l'avantage de limiter la charge des sociétés de construction au même titre que des subventions à fonds perdus.

C'est d'ailleurs l'une des solutions à laquelle s'est arrêtée la Commission extra-parlementaire désignée, sur notre demande, par le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, pour examiner la situation du marché du logement. M. Richard, chef de service au Département A. I. C. nous dira dans quelques instants de quelle manière cette

solution peut être appliquée avec le maximum de chance de succès.

La Section romande de l'U. S. A. L. a pris la tête de *l'opposition à l'arrêté fédéral pour la construction d'abris antiaériens*. Nous avons jugé que cet arrêté était inéquitable, car il mettait à la charge des locataires la plus grande partie du coût de construction des abris. Notre fonds spécial a été mis sérieusement à contribution pour l'organisation de la campagne. Son solde actif est tombé de 3087 fr. 80 à 398 fr. 30 ; mais le résultat de la votation a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Lors de la votation sur le *contrôle des prix*, l'U. S. A. L. a été par contre tout naturellement du côté des partisans du maintien du contrôle. Le succès de la votation a été complet.

La décision de l'autorité fédérale de relâcher le contrôle des prix et de prévoir même de nouvelles augmentations du coût des logements soulève pas mal de protestations. Il est fort possible que nous ayons devant nous une nouvelle campagne en perspective.

Au cours de l'exercice précédent nous avions enregistré 9 nouvelles adhésions et aucune démission. Il y a, dans le domaine des membres, un effort à renouveler.

Le comité a eu le chagrin de voir disparaître notre représentant du canton de Fribourg, M. Lateltin, architecte cantonal, décédé après une longue maladie. M. Lateltin a été pour l'U. S. A. L. un membre fidèle et précieux par sa compétence dans tous les domaines en rapport avec le logement. Nous adressons un dernier hommage à la mémoire du disparu.

Nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport de l'activité du comité de la Section romande de l'U. S. A. L. durant l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

Lausanne, le 15 mai 1953.

Le président
de la Section romande de l'U. S. A. L.
A. Maret.

LES RÉALISATIONS DE M. LE CORBUSIER AUX INDES

(Suite et fin)

Le budget.

b) Le budget de la construction de la ville a été établi par les services de l'administrateur et de l'ingénieur en chef d'une manière impeccable. Il constitue un énorme volume photocopié contenant l'explication de la totalité des dépenses à engager, par conséquent des éléments à construire. Chaque élément, rue, palais ou maison, exprime un programme rigoureux, détaillé, pièce par pièce, avec les dimensions exactes requises pour chaque cas et l'application de divers prix à coefficients différents.

Ainsi, la capitale a-t-elle été « pensée » totalement par ses promoteurs.

Le Parlement a voté.

Puis l'acte de confiance s'est produit.

On a désigné le consultant général et les trois architectes dirigeant les ateliers sur place. Ce sont les seuls étrangers de l'entreprise.

Une école moderne d'architecture.

L'entreprise est considérée par le gouvernement comme devant être l'école d'architecture moderne des Indes. Ecole « sur le tas », à pied d'œuvre, en pleine

réalité. L'admission des dessinateurs, architectes ou ingénieurs est entre les mains des trois architectes principaux ou de l'ingénieur en chef.

Le résultat après une année et demie de mise en pratique : toute la ville est en chantier. Une véritable ferveur anime cette jeunesse groupée autour d'une entreprise placée sous les signes les plus élevés possibles : efficacité et beauté, création et imagination.

Répartition des tâches.

Le Corbusier est responsable des palais. On lui remet à chaque fois le programme extrait du volume photocopié du budget. Il fait son avant-projet. L'administrateur, M. Thapar, et l'ingénieur en chef, M. Varma, sont les premiers juges, puis viennent quelques délégués des ministères ou des commissions intéressées. On ne discute qu'une chose : la réponse aux données du programme et le respect absolu du prix, à une roupie près ! S'il a satisfait à ces exigences, Le Corbusier est laissé entièrement libre de son architecture, de ses procédés de construction, de son esthétique.

Les trois architectes principaux font les plans des

maisons des huit catégories décrites, ceux des écoles (grandes ou petites), des hôpitaux, des hôtels.

Une telle sagesse dans la préparation du programme et dans la direction des opérations a permis, dans le pathétique de la pénurie indienne, de démarrer une capitale susceptible de devenir sensationnelle et cela dans les délais suivants :

Première année : plans d'urbanisme et exécution sur le terrain de la viabilité essentielle (empièchement des voies de roulage et macadam, installation des canalisations d'eau et des égouts, etc.)

Au sixième mois, acceptation des avant-projets du Palais de la Haute-Cour, du Palais du Parlement, du Palais des Ministères.

Au dix-huitième mois, construction du Palais de la Haute-Cour et du Palais des Ministères réunis.

Les plans définitifs du Parlement seront soumis deux ans et trois mois après la première prise de contact des Indiens avec Le Corbusier.

Grâce à cette discipline et à l'entente totale et amicale des six responsables de la ville, l'incohérence est bannie.

Sur le terrain même, en plein plateau agricole, loin de tout, les deux ateliers « Office des ingénieurs » et « Office des architectes » sont construits en provisoire. Ce provisoire est rayonnant. Les abords sont plantés d'arbres, d'arbustes et de fleurs immédiatement à la manière indienne.

Le premier secteur d'habitation, entrepris sans délai est construit et habité immédiatement par les architectes et les ingénieurs eux-mêmes. De cette façon, ceux-ci apprécient, en bien ou en mal, le fruit de leur travail.

« A l'indienne ».

Les choses se font à l'indienne, c'est-à-dire avec une main-d'œuvre innombrable et très peu de machines. Toutefois, où cela est nécessaire, les meilleures machines pour le terrassement, les routes, les bétonnières et les appareils de levage, etc.

Le pittoresque de l'entreprise indienne est extraordinaire : les femmes en sari portent les briques sur leur tête ; les hommes maçonner ; les enfants jouent dans les tas de sable. Aux Indes, on ne « taylorise » pas pour économiser la main-d'œuvre puisque cette population est innombrable. Tout le monde couche sur place sous une natte de jonc portée sur quatre piquets. (Il n'y a pas de pluie pendant dix mois ; quand la mousson arrive, c'est le déluge.) Les équipes sont venues de loin en famille.

La loi du soleil.

En dehors des règles administratives et financières, voici la loi du soleil aux Indes : calendrier de températures sensationnelles, chaleur extraordinaire, sèche ou humide selon la saison ou les lieux. Le problème architectural consiste : 1. A faire de l'ombre ; 2. A faire du courant d'air (ventiler) ; 3. A faire de l'hydraulique (évacuation des eaux de pluie). Cela a nécessité un véritable apprentissage et une adaptation inattendue des méthodes modernes.

La « grille climatique ».

La grille climatique a été inventée, permettant de mettre en ordre la complexité des températures et leur incidence sur l'être humain ainsi que la réponse par la solution architecturale.

Méthodes modernes.

Chandigarh consacre un certain nombre de méthodes modernes inventées au cours des années, dans le désordre de l'architecture et de l'urbanisme. C'est l'application de :

la « grille Ciam d'urbanisme » (1949) ; du « Modulor » (1942-1950) ; de la « grille climatique » (1951) ; des « brise-soleil » (1931) ; de la « règle des 7 V ».

Une entreprise d'Etat.

Le Punjab décide de construire une capitale. Il payera lui-même : les plans, la voirie, les palais, les écoles et hôpitaux, etc., les logis de 50 000 personnes (les fonctionnaires).

Il vendra un sol (sans valeur marchande) à 100 000 habitants (d'abord), puis à 350 000 (ensuite) ; un sol valorisé formidablement par les dispositions de plan d'urbanisme.

Il a risqué là une opération type, de nature exemplaire et que l'autorité se devrait de généraliser : l'autorité détient les commandes, organise, valorise et fait une opération efficace.

Depuis six mois, les demandes d'achat de terrain sont innombrables à Chandigarh. L'autorité ne perd plus. Elle gagne, elle vend cher. Elle a créé une ville modèle des temps modernes.

Nehru.

Ce travail si exceptionnel et si difficile a valu à Le Corbusier la sympathie très nette du pandit Nehru, venu visiter le chantier de Chandigarh au printemps dernier. Il fut frappé par la qualité d'esprit qui anime cette entreprise.

Dans la vie moderne, aujourd'hui si affolante, Le Corbusier trouve aux Indes un terrain amical : cette vieille tradition où l'homme est face à la nature, à ses violences aussi. Les contacts amicaux avec la nature, les animaux, les êtres, le sommeil sous les étoiles, terrain bien différent de la stupidité de certains confort... si souvent discutables. Le Corbusier a trouvé dans ce pays l'occasion d'appliquer toute son énergie à la recherche des solutions qui dépassent l'architecture courante. Il s'agit là d'un problème véritablement humain et d'une beauté neuve débarrassée de tout conformisme.

Le pandit Nehru, le printemps dernier, adressa un message à la Commission du plan des Indes, la priant de convoquer Le Corbusier en une séance particulière et de le questionner sur la manière dont ses idées peuvent trouver aux Indes un territoire favorable : facteurs techniques et facteurs humains indissolublement liés.

Les constructions d'Ahmedabad et applications du Modulor.

La ville d'Ahmedabad.

La Municipalité d'Ahmedabad, profitant de la présence aux Indes de Le Corbusier, lui confia le soin d'équiper son « Centre civique nouveau » destiné à apporter aux populations de cette ville très ancienne les éléments les plus modernes de la culture contemporaine.

Le Corbusier a donc établi :

1. Les plans du « Musée de la Connaissance » à croissance illimitée.

2. Les plans de la « Boîte à Miracles ».

Éléments architecturaux et culturels dont il n'a cessé d'étudier les principes depuis sa proposition : le « Musée de la Connaissance » (1930) et la « Boîte à Miracles » (nouvelles possibilités du théâtre spontané) (congrès du Théâtre, Paris 1949).

Des personnalités de haute culture l'ont chargé de constructions privées dans lesquelles Le Corbusier réalise l'alliance de la technique au service des conditions climatiques si difficiles de l'Inde : Maison Sarabhai, Maison Hutheesing ; Maison du maire d'Ahmedabad. De plus, le Syndicat des filateurs d'Ahmedabad

(grand centre indien du coton) lui a confié l'élaboration des plans de ses bureaux.

Le Modulor.

Tant à Chandigarh qu'à Ahmedabad, les constructions familiales, les édifices collectifs, les palais, en un mot toutes les constructions sont réglées par le Modulor (mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement à l'architecture et à la mécanique).

La rapidité, la mise en proportion, les facilités de normalisation découlent immédiatement de l'application du Modulor.

Cette invention remonte à 1942. Elle est maintenant en épanouissement en tous points du globe. Il est intéressant de préciser que le Modulor permet de résoudre automatiquement les calculs de pied, pouce en système décimal (ce qui n'est pas une petite affaire).

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LE FLÉAU DES FOURMIS VU PAR UN ENTOMOLOGISTE D'ALGER

« Les dommages causés sont évidemment fonction de l'importance des fourmilières. Lorsqu'elles ont adopté une maison, elles deviennent un véritable fléau. Elles s'insinuent partout. Et les vols de sexués en été sont bien gênants. En outre, elles minent parfois les boiseries : de petites accumulations de sciure les décèlent alors assez vite et l'on retrouve facilement, juste au-dessus, l'orifice d'évacuation.

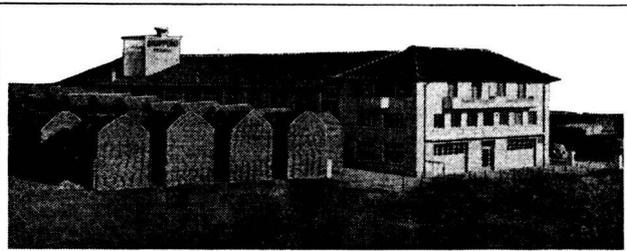
» Plus graves sont leurs dégâts alimentaires. Bien qu'omnivores, elles montrent une prédilection marquée pour le sucre, les confitures, le miel, les gâteaux. La viande, aussi bien crue que cuite, est très appréciée de certaines espèces qui vont jusqu'à s'attaquer aux jeunes lapins, aux couveuses, aux poussins ; ces derniers en périssent fréquemment. D'autres mets sont également recherchés : semences oléagineuses telles que noisettes et amandes décortiquées, chocolat, fruits frais et secs, lard, œufs cuits, crus ou séchés, poisson, farine (surtout celle de maïs), grains divers. Le linge sale lui-même n'est pas à l'abri de leur voracité.

» Si l'on ajoute que certaines espèces n'hésitent pas à s'attaquer aux cadavres animaux ou humains, et qu'elles marquent, horreur ! une préférence pour le pus et les matières purulentes, on comprend qu'elles constituent un danger certain et grave de propagation des maladies, d'autant plus qu'elles pénètrent dans les lits et en mordent ou en piquent les occupants de façon sensible. Et ces occupants sont souvent des bébés. »

Ainsi s'exprime le distingué directeur de l'Insectarium d'Alger, M. A. Lepigre, dans son récent ouvrage *Insectes du Logis et du Magasin*.

Il est facile de se défaire des fourmis envahissantes. Connait-on la fourmière ? Ou ignore-t-on son emplacement ? Dans le premier cas, il suffit de l'arroser très abondamment, et tout en la remuant à l'aide d'un bâton, avec de l'Octamul ou du Gamalo (à raison de 20 grammes d'insecticide par 10 litres d'eau). En revanche, si l'on ne connaît pas le gîte des fourmis, on utilisera l'un de ces liquides insecticides pour arroser le bas des façades et une bande de 1 à 2 mètres de largeur autour de la maison, pour en interdire l'accès aux insectes. On peut aussi, dans les habitations et les locaux à provisions, évaporer des tablettes insecticides HexaVap ou appliquer des poudrages au Noflox, méthodes plus simples, mais, la dernière surtout, peut être d'effet un peu moins prolongé.

V. Z.



GIUPPONE FRÈRES

ENTREPRISE DE MENUISERIE

LAUSANNE-MALLEY 16 TÉLÉPHONE (021) 24 01 61

Sable artificiel pour similitierre

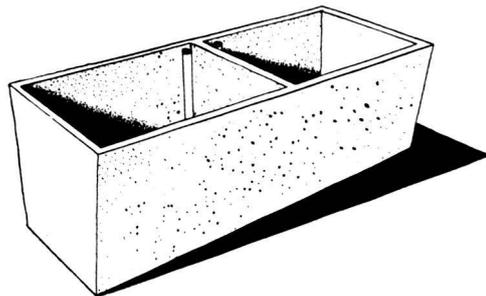


Granulés pour mosaïques et toitures de toutes granulations. Spécialité d'enduits et rustiques pour façades en teintes naturelles et colorées, avec diverses méthodes d'application.

H. UDINI-RIGOLI, RENENS

Tél. 24 93 19

Bassins en ciment pour chambres à lessive



Modèles éprouvés à deux compartiments, avec trou d'écoulement muni de surverses.

Un bassin en ciment est pratique :
il ne demande aucun entretien et ne s'altère pas.



L. CORNAZ & FILS

FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT

ALLAMAN